

LES FEMMES PENDANT LA GRANDE GUERRE

Cette exposition, présentée dans le cadre des Patrimoniales de Reignac, a été conçue à partir de documents originaux, notamment la presse de l'époque, pour rappeler le rôle et la vie des femmes pendant la 1^{ère} guerre mondiale, celle qu'on a appelé la "Grande Guerre", qui s'est déroulée depuis août 1914 jusqu'à la signature de l'armistice le 11 novembre 1918.

Car bien sûr, même si on en parle peu maintenant, les femmes ont vécu cette guerre.

Victimes ou héroïnes, elles étaient bel et bien là, et la presse de l'époque les a largement utilisées dans le cadre de la propagande patriotique afin de stimuler le courage des soldats en leur montrant qu'à l'arrière, on les soutenait.

La guerre terminée, elles sont redevenues anonymes, oubliées de la postérité, alors qu'on se souvient toujours des responsables politiques et militaires de cette grande boucherie.

Photo Attente

La Baïonnette du 24 août 1916

Dès la mobilisation en août 1914, les femmes se sont mises à attendre. Attente longue et douloureuse pour les mères, les soeurs, les fiancées, les épouses qui écrivent et envoient des colis à leurs chers Poilus en tremblant de peur qu'ils soient blessés,... ou pire ! Mais attente bien occupée pour celles qui doivent effectuer tous les travaux de la ferme aidées seulement par les enfants et les vieillards.

Et ce n'est pas simple pour elles. N'oublions pas que le code civil les considère comme des mineures à vie et que, si leur mari n'a pas pris la précaution de leur signer une procuration avant de partir, elles n'ont pas accès aux comptes bancaires, ne peuvent demander un prêt, ni vendre ou acheter une parcelle. Et même avec une procuration, leur pouvoir est limité.

Tant bien que mal, la justice s'adapte pour permettre aux femmes de continuer à gérer les exploitations : loi du 3 juillet 1915, jurisprudence du Tribunal civil de Senlis le 21 déc. 1915. De même pour l'éducation des enfants, "la loi du 3 juin 1915 leur transfère la puissance paternelle pour la durée du conflit...".

Même si les paysannes ont bien répondu à l'appel de René Viviani, Président du Conseil, on s'aperçoit très vite qu'il ne suffit pas de reprendre en mains les exploitations familiales et d'assurer les travaux des champs en attendant la démobilisation. La guerre s'annonce plus longue que prévue : Noël est passé et les hommes sont toujours au front. Il faut produire armes et denrées alimentaires pour ravitailler l'armée, il faut soigner des dizaines de milliers de blessés et assurer le fonctionnement général du pays. Les femmes vont donc remplacer les hommes partout : non seulement dans les fermes, mais aussi dans les usines, les ateliers, les administrations, les hôpitaux...

Pour cela, elles coupent leurs cheveux, abandonnent leur corset, raccourcissent leurs jupes, voire portent le pantalon,... et retroussent leurs manches !

En 1915, le Général Joffre déclare : *"Si les femmes qui travaillent dans les usines s'arrêtaient vingt minutes, les Alliés perdraient la guerre."*

Et elles deviennent ouvrières d'usine, factrices, garde-champêtres, cochères, infirmières, chirurgiennes... En zone occupée, certaines deviennent maire alors qu'elles n'ont pas le droit de vote, telle Jeanne Marcherez à Soissons.

Les femmes qui embauchent dans les usines d'armement sont payées deux fois plus que lorsqu'elles étaient couturières ou modistes, mais

Photo Avant Après

La Vie Féminine du 15 avril 1917

tout de même un quart de moins que les hommes.

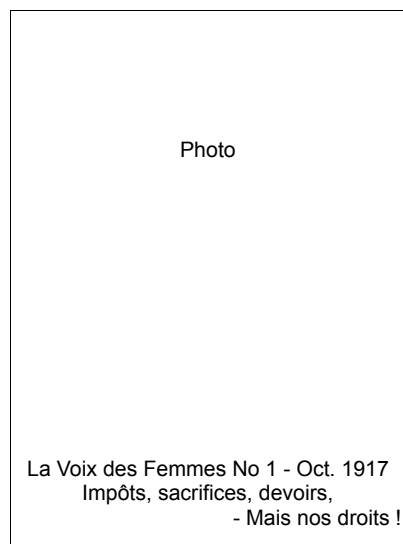
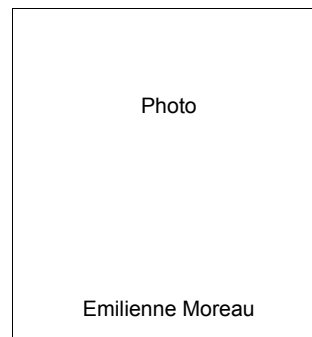
Madeleine Daniau, toute jeune adolescente, reprend la boulangerie de son père mobilisé aidée de son petit frère et continue à nourrir le village d'Exoudun (79) pendant toute la guerre, et elle mourra d'épuisement à 20 ans.

En 1915, Max Olphus crée les "Marraines de guerre" pour écrire aux soldats prisonniers en Allemagne. Rapidement, tous les soldats veulent leurs marraines. Elles leur écrivent, envoient des colis, leur rendent visite à l'hôpital le cas échéant... Puis elles sont décriées : tout de même, ces femmes qui entretiennent des relations avec des hommes !

En zone envahie, c'est-à-dire dans le Nord et l'Est de la France, les conditions de vie sont épouvantables. Villes et villages sont bombardés, certains villages sont entièrement détruits, les maigres ressources sont pillées par l'occupant, le viol de guerre est bien sûr pratiqué ainsi que le travail forcé.

Alors des femmes vont accomplir de véritables faits de guerre et seront décorées : les quatre soeurs Vatel, Marcelle Semmer, Emilienne Moreau qui, âgée de 17 ans, tue 5 Allemands qui pénétraient dans la ferme de son père,... Elles ravitaillent, soignent, guident les soldats français à travers les forêts.

Le 28 novembre 1915, la France rend hommage à l'Anglaise Edith Cavell fusillée par les Allemands le 12 octobre 1915 en Belgique. Elle dirigeait un hôpital où étaient soignés tous les soldats blessés, sans discrimination.



Comme on a pu le voir dans l'exposition, la presse a largement assuré la propagande de l'Etat en se faisant l'écho de la tâche immense accomplie par les femmes. Maintes fois, le courage des femmes a fait la une de la presse.

Quelles ont été les retombées pour elles ?

En 1919 à Paris, a lieu la Conférence de la Paix, réunissant tous les alliés victorieux. Les femmes s'y rendent pour revendiquer des droits légitimes : droit de vote, à travail égal-salaire égal, réglementation du travail féminin, protection pendant la grossesse et la période d'allaitement, aide à l'éducation des enfants, etc.

En 1919, une pension est accordée aux veuves de guerre.

En 1920, la loi interdit de diffuser des informations sur la contraception et criminalise l'avortement.

En 1938, la réforme du Code Civil de 1804 supprime l'incapacité civile de la femme mariée.

Le droit de vote et d'éligibilité est accordé aux femmes qu'en 1944 !

La création de la Sécurité Sociale date d'octobre 1945.

Quant à l'égalité des salaires, elle est inscrite dans la loi depuis le 22 décembre 1972, mais elle peine toujours à se réaliser pleinement.

Conclusion :

Quelque soit le rôle tenu par les femmes, et chacune pouvait en tenir plusieurs, il était essentiel pour que les soldats ne se sentent pas complètement abandonnés dans la boue des tranchées, au milieu des obus qui explosaient de toutes parts.

Sans les femmes, la guerre aurait été perdue. Pourtant, elles ont bien peu reçu en retour !

Les remettre à l'honneur aujourd'hui, montrer combien, à leur manière, elles ont été indispensables à la victoire finale, est un moyen de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, et

c'est là une des missions de Femmes Solidaires.

Sylvie Fouché,
Administratrice Femmes Solidaires 16

- Femmes Solidaires est un mouvement féministe, laïque, d'éducation populaire, issu de la Résistance.
- Femmes Solidaires s'engage pour faire reculer toutes formes de discriminations et développer une éducation non sexiste et non violente.
- Femmes Solidaires informe, sensibilise sur les droits des femmes afin de contribuer à l'évolution des mentalités vers une société libérée des rapports de domination.
- Femmes Solidaires défend les valeurs fondamentales de laïcité, de mixité, d'égalité pour les droits des femmes, de paix et de liberté.
- Femmes Solidaires anime des permanences d'écoute pour conseiller, orienter et accompagner les femmes victimes de violences dans leurs démarches.

L'association dispose d'un statut consultatif aux Nations Unies.

Elle est co-fondatrice du Réseau International Féministe et Laïque et membre du HCE (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes).

Elle est agréée par l'Éducation Nationale pour intervenir en milieu scolaire.

Elle a également reçu l'agrément Jeunesse et Éducation Populaire du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Elle est reconnue d'intérêt général, ce qui vous permet de déduire vos dons de vos impôts à hauteur de 66 %.

Pour nous contacter :

Femmes Solidaires Charente : 50, Rue Hergé - 16000 ANGOULÊME

Tél. : 06 43 83 24 65 - Mél. : femmes-solidaires16@la poste.net

